

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 février 2023

XI. Approbation de la liste des véhicules à sortir du parc automobile de l'Université d'Orléans

Composante ou Service	Désignation du véhicule	Immatriculation	Kilométrage	Année de mise en circulation
Services Centraux	Iveco Benne	CZ-599-XW	94 000	2003
INSPE Blois	Ford Transit	DB-838-AW	67 000	1999
INSPE Bourgogne	Peugeot Partner	DA-061-TD	125 000	2003
INSPE Saint-Jean	Renault Express	DB-936-GQ	51 200	1995
INSPE Châteauroux	Renault Kangoo	DA-502-PZ	116 400	2006

Le Conseil d'administration approuve liste des véhicules à sortir du parc automobile de l'université d'Orléans.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	atteint
Membres présents :	20
Membres représentés :	2
Total :	22

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	22
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 06/03/2023

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.